



Qui est irresponsable ?

Les négociations concernant la situation de crise à la DGDDI ont repris hier (26 mars) à l'initiative de la « haute » administration.

En principe, quand on tente une reprise, c'est qu'on a une proposition de départ qui évolue (au moins un peu ...) par rapport à la « mise » initiale. C'est d'ailleurs le principe même d'une négociation (selon *Le Petit Robert*: « série d'entretiens, d'échanges de vues, de démarches qu'on entreprend pour parvenir à un accord »

Et bien, pas chez nous ! On nous représente exactement les mêmes « plats », en y glissant un peu d'appel à la raison ou d'exhortation à l'union sacrée pour sauver la maison Douane.

L'intersyndicale était quasiment contrainte dans sa position. Sauf à s'inscrire dans une comédie étrange ou un marché de (16200) dupes...

La situation a quelque chose de surréaliste.

Pour être honnêtes, en poussant certains curseurs, Bercy pouvait arriver à un accord (phénomène à souligner), que la totalité des organisations n'excluait pas de signer (là, on peut souligner de plusieurs traits!!!)

En n'effectuant que leur travail, par des contrôles renforcés et malgré une situation rendue pour le moins tendue par l'attitude de l'administration, les agents ont fait preuve d'un professionnalisme, parfois même souligné par le public lui-même.

Les organisations syndicales ont eu le sens des responsabilités et ne sont en aucun cas conduites en boute-feu.

Étrange remerciement de leur dire à chacun : « *on pose quelque chose sur la table et on ne bouge plus !* »

Dans ce cas de figure, l'attitude de la « haute » administration consistant à dégainer l'arme disciplinaire pour quelqu'un qui fait son travail est aussi une belle hérésie ! Sanctionné pour avoir exécuté sa mission !?

Si certains responsables ont agi avec intelligence pour essayer de ne pas envenimer les choses, d'autres, plus bornés que d'autres, n'ont évidemment pas pu s'empêcher de sortir des énormités qu'on a eu, jusqu'à présent, la délicatesse de ne pas (trop) relever.

S'ils n'ont pas envie d'être agents des Douanes, qu'ils démissionnent donc ! Le Service Public n'en souffrira pas trop ...

Quant au « péril » pour la Douane, la menace tombe particulièrement à plat.

En effet, depuis des années, on détricote, on restructure, on rend le travail de plus en plus laborieux, voire on le vide de son sens. Et on assiste à des transferts de missions qui apparemment vont largement s'amplifier. Alors, pour la crainte de la course vers l'abîme, nos chères élites repasseront !

On ne peut pas diriger une administration d'État, aux compétences régaliennes, dans le chantage permanent.

Si une partie des agents ne regarde même plus ce qui se passe (mais n'a néanmoins pas une grande confiance dans cette administration), d'autres se sentent littéralement insultés, par le déroulement de cette négociation avortée.

Si c'est une question de gros sous (enfin, assez petits en l'espèce), la demande indemnitaire n'est pas irréaliste, ni au regard de son montant, ni au regard de ce qu'elle représenterait pour le budget de l'État. En effet, on parle pour l'instant de 14 millions d'euros. Quelques millions d'euros supplémentaires sont nécessaires pour parvenir à satisfaire les revendications des douaniers.

Ce même Etat qui refuse obstinément est capable, par contre, d'offrir 80 millions d'euros aux débiteurs de tabac. Et, pour rester sur une échelle bien plus proche des montants qui nous préoccupent, le Ministère a résolument accepté d'acquitter une pénalité de 1,4 million d'euros pour non-respect des critères de parité. Mais ça, c'est « responsable » sûrement ...

C'est avec une détermination renforcée par « l'étrange après-midi » d'hier que SOLIDAIRES DOUANES appelle à renforcer et à étendre toutes les mobilisations en cours.

L'administration n'a pas d'autre réponse que le blocage. Dont acte !
C'est une énorme fausse note qui a résonné hier du côté de la Direction Générale.

Rodolphe Gintz en appelle au sens des responsabilités.
Qu'il applique cette recommandation d'abord à lui-même !
La balle était dans son camp. Elle n'en est toujours pas sortie.

Paris, le mercredi 27 mars 2019